

Adresse

Lieu et date

**Concerne: demande de garantie de prise en charge de l'écolage «Sport - Culture - Études»,
Bienne**

Mesdames, Messieurs,

Notre fille/fils, née/né le _____ s'est inscrit(e) à «Sport - Culture - Études» à Bienne. SCE encourage notamment les élèves particulièrement doués disposant d'un potentiel national dans leur domaine de talent et s'entraînant / s'exerçant au minimum 10 heures par semaine.

Les élèves profitent d'un emploi du temps spécial, reçoivent un enseignement supplémentaire, ainsi qu'un encadrement étroit par le coordinateur de l'école. Cela garantit ainsi le fait qu'ils reçoivent une formation scolaire équivalente et peuvent parvenir aux progrès espérés dans leur domaine de talent.

L'admission à SCE n'est toutefois possible que si les frais de scolarité y relatifs à Bienne sont réglés.

Nous vous prions par conséquent de bien vouloir prendre ces frais en charge pour toute la durée de la formation de notre fille/fils.

Les **élèves bernois** du cycle secondaire I (de la HarmoS 9^e à la 11^e année), qui ne seraient sinon pas scolarisés à Bienne, ont besoin d'une garantie de prise en charge des frais de la part de la commune de domicile. Les frais s'élèvent à environ Fr. 11'000.- par année scolaire. Les élèves **bernois** du cycle secondaire II (post-obligatoire) n'ont pas besoin de cette garantie.

Pour les élèves **hors canton** des cycles secondaires I et II, les montants sont conformes aux tarifs de l'accord intercantonal pour l'encouragement des élèves surdoués.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Hansjörg Glutz, responsable de «Sport - Culture - Études» (T: 032 326 14 62, M: 079 770 11 62, courriel: hansjoerg.glutz@biel-bienne.ch, www.biel-bienne.ch).

Nous vous prions d'examiner cette demande avec compréhension et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Nom du requérant

Annexe:

Copie: Inscription à SCE